

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



MARS
2018

Samedi 3, Dimanche 4 mars

Salle des Sports - Espace Robert Merle
Open de Comité de fléchettes

Vogelpik

Dimanche 11 mars à partir de 12h30

Espace Robert Merle
Banquet des aînés

La Municipalité

Vendredi 16 mars

Espace Robert Merle
Assemblée Générale

Adeeli - CPIE Flandre Maritime

Dimanche 18 mars de 8h à 17h

Salle des sports - Espace Robert Merle
Brocante en salle

APEEZ

Vendredi 23 mars à 18h30

Espace Robert Merle
Sécurité au quotidien

La Municipalité

Lundi 2 avril - Rendez-vous 9h30

Espace Robert Merle
Chasse aux œufs

Zuydcoote Animations

Mercredi 4 avril au matin

Salle des sports
Handi Vancau Cap Danse

Institut Education Motrice

Samedi 7 avril à 20h et Dimanche 8 à 16h

Espace Robert Merle
Pièce de Théâtre Le Voisin
Emmanuel Valloy



Entrée 6€ - Réservation au 06.73.43.04.96
Zuydcoote Animations

Samedi 14 et dimanche 15 avril

Salle des sports - Espace Robert Merle
Championnat International
de tir à l'arc

La Flèche Zuydcootoise

CPIE

Samedi 3 mars 2018

de 14h à 16h

Zuydcoote entre histoire et dune
Rdv : Place de la gare

Dimanche 4 mars

de 8h30 à 10h30

Les épaves de la plage de Zuydcoote

Rdv : Point Info Tourisme,
Rue de Wattlelos

Mercredi 7 mars

de 14h30 à 16h30

Atelier enfant - Fabrication nichoirs
de 6 à 10 ans. Inscription

Jeudi 8 mars de 14h30 à 16h

Après-midi Jeu Nature
au Centre ressources
à partir de 3 ans. Inscription

Lundi 12 mars de 9h à 12h

et de 13h30 à 16h30

Formation référent
site de compostage. Inscription

Lundi 12 au vendredi 16 mars

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Formation Guide Composteur.
Inscription

Vendredi 16 mars

de 18h à 20h

Assemblée Générale du CPIE Flandre
Maritime. Rdv : Salle Robert Merle

Samedi 17 mars de 9h30 à 11h30

Permanence compostage

Rdv : Dune au Lierre, Rue Jean Delvallez

Inscriptions auprès du
CPIE Flandre Maritime 03 28 26 86 76
centreressources@cpieflandre
maritime.fr.

Agenda du Carnaval en Mars 2018

2/03 Bal des Bierenaeres – Bierne
Bal des Rose Marie – Gravelines
3/03 Bal du Printemps – Kursaal
9/03 Bal des Boucaniers – Gravelines
10/03 Bal des Buckenaeres
Wormhout
16/03 Nuit du Pôdingue – Rexpoëde
17/03 Bal des P'tits Baigneurs
Gravelines
Bal des Gais-Lurons
Bray-Dunes
24/03 Bal des Stekebeilles – Ghyvelde
31/03 Bal des Swingelaeres – Killlem
7/04 Bal du Prestige - Ruminghamem

Bandes

3/03 Leffrinckoucke
4/03 Ledringhem et Wormhout
10/03 Drincham – Houtkerque
11/03 Bergues
17/03 Gravelines
Centre et Bollezeele
18/03 Bourbourg
25/03 Hoymille
31/03 Killlem
8/04 Pitgam



Changement d'heure : le dimanche 25 mars à 2h, il sera 3h

L'heure d'été a été instituée en France en 1975 suite au choc pétrolier de 1974 avec l'objectif d'effectuer des économies d'énergie en réduisant les besoins d'éclairage notamment en soirée.

Appliqué au Royaume-Uni et en Irlande depuis la première guerre mondiale et en Italie depuis 1966, le régime de l'heure d'été a été introduit dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne au début des années 1980.

Pour faciliter les transports, les communications et les échanges au sein de l'Union Européenne, il a été décidé d'harmoniser par directive du Parlement Européen et du Conseil, les dates de changement d'heure. Ainsi, depuis 1998 pour l'ensemble des pays de l'Union Européenne, le passage à l'heure d'été intervient le dernier dimanche de mars à 2 heures du matin et le passage à l'heure d'hiver intervient le dernier dimanche d'octobre à 3 heures du matin.



Zuydcootoise, zuydcootois,

Vous avez été très nombreux à participer à nos 2 réunions publiques. L'une concernait l'échange d'idées pour le nouveau Plan Local d'Urbanisme Habitat Déplacement qui sera validé fin 2019. La 2^{ème} réunion concernait l'aménagement

de stationnements dans le quartier des jardins de Zuydcoote qui auront lieu pour la fin de cette année.

Le 23 mars, nous vous proposons de nouveau une réunion publique qui aura pour thème "La Sécurité". Nous aborderons la mise en place du feu tricolore au pont de Zuydcoote, la vidéoprotection ainsi que la Police de Sécurité au Quotidien avec la présence de la gendarmerie. Nous vous y attendons nombreux.

Vous l'avez probablement constaté, les travaux de la véloroute ont démarré. Le programme proposé par la Communauté Urbaine de Dunkerque annonce une fin de travaux pour la fin de cette année.

Enfin, je voulais souligner le travail de notre ami Paul Christophe qui a su en moins d'un an de députation proposer une loi concernant le don de congés auprès des aidants familiaux.

Cette loi Christophe est effective depuis le 13 février 2018.

Notre député est déjà reconnu pour son expertise dans certains domaines et c'est ainsi que dernièrement il a été retenu pour être président de la commission d'enquête sur "la sûreté et la sécurité des installations nucléaires". Il pourra s'appuyer sur son expérience de Président de la Commission Locale d'Information de la centrale nucléaire de Gravelines.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Conseil municipal	4
Retour sur images	6
Vie de la commune	8
Vacances	10
Réunion publique	11
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Lundi 5 mars de 14h à 16h30
sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00

Permanence de l'Assistante Sociale

Mardi 6 mars de 14h à 16h
en Mairie

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

En Mairie
Samedis 17, 24 et 31 mars de 9h à 12h
Au bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits
Sur rendez-vous au 09.62.64.50.59

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 16 mars de 9h à 11h30
En Mairie
Sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h
Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

Compte-rendu

7 décembre 2017

En présence de Florence VANHILLE, Maire, Johnny DECOSTER, Pascale DESFRENES, Bruno DIMPRE, Jacques DE TAEVERNIER, Bruno DEMAN, Cathy DELANGUE, Béatrice LEMPEREUR, Thierry WALLYN, Philippe DEFURNES, Isabelle RAVOU-DEFRANCE, Tracy GOUDEMEZ. Excusés : Pascale BECUWE, Jean-Noël VANVINCQ, Thérèse DESWARTE, Olivier GAUDIN, Marie-Claire VERBEKE, Angélique WUYLENS, Guillaume CIVEL

Tarifs 2018

Il est proposé une augmentation d'environ 2% sur une grande partie des tarifs des services proposés au public. Pour information, les tarifs des accueils de loisirs, de la cantine, et de l'étude n'ont pas subi d'augmentation, car ces tarifs sont indiqués dans le guide de la rentrée 2017-2018 et s'il fallait les augmenter ça serait éventuellement proposé en mai/juin pour septembre 2018.

La location de salle n'a pas été augmentée car elle avait subi une hausse conséquente impliquant des tranches horaires les années précédentes et l'inscription au Point lecture n'augmente pas non plus. A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte les nouveaux tarifs.

Autorisation de dépenses d'investissement préalables au vote du budget primitif 2018

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1^{er} trimestre 2018, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2017 et ce avant le vote du budget primitif 2018.

Avance sur subvention à Zuydcoote Animations

Afin de pouvoir maintenir la trésorerie de Zuydcoote Animations et en raison des engagements de contrats devant être réalisés, le conseil municipal autorise une avance sur subvention de 10 000 € avant le versement annuel, qui sera proposé au budget primitif 2018.

Point sur les régies

Suite aux récents échanges avec la Trésorerie Municipale de Dunkerque, il convient de revoir le fonctionnement des régies. Considérant qu'il n'y a plus lieu de conserver une régie d'avance pour les centres de loisirs, considérant que les 3 régies de recettes sont des régies versées aux chapitres 70 -Produits des services, le conseil municipal donne son accord pour abroger les anciennes régies et créer une régie unique de recettes « Régie de prestations de services »

Ateliers linguistiques - Demande de fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ; sollicite de la Communauté Urbaine de Dunkerque l'octroi d'un fonds de concours d'un montant de 1 960 € au titre des ateliers linguistiques. A titre d'information, Mme VANHILLE ajoute que 42 enfants sont inscrits aux ateliers et une réflexion sera engagée pour proposer un atelier d'une heure et demie étant donné le succès de l'action.

Convention cadre constitutive de groupements de commandes

La Communauté Urbaine de Dunkerque a adopté le 26 novembre 2015 son schéma de mutualisation lequel comporte un volet d'actions dans le domaine de l'achat public. A ce titre, il est prévu de développer la pratique de l'achat groupé et il est apparu pertinent de concevoir une convention-cadre qui couvrirait plusieurs achats à venir afin d'alléger la procédure. Les signataires de la convention-cadre dé-

terminent le ou les domaines pour lesquels ils veulent participer. L'échéance du dispositif est fixée au 1^{er} mars 2020. Mme VANHILLE explique qu'il est toujours intéressant d'avoir cette facilité de pouvoir d'achats et propose d'adhérer à tous les sujets. Vu le projet de convention, le Conseil municipal approuve le principe d'une convention-cadre pour les groupements de commande dans les conditions exposées, et autorise Mme le Maire ou son représentant à signer tout acte en lien avec cette démarche.

Personnel communal Tableau des effectifs

Mr Reynald MARTEEL a été muté à la Ville de DUNKERQUE et il est nécessaire de recruter un nouveau responsable des services techniques. Au regard de la fiche de poste établie, Mme VANHILLE ne souhaite pas restreindre les possibilités d'embauche au cadre d'agent de Maîtrise, elle propose donc d'ouvrir un poste de technicien, qui ne sera pas forcément occupé.

Mr DEFURNES constate un écart de 4 agents entre les effectifs théoriques (11 budgétés) et les effectifs réels de 7. Il demande si cela répond à la volonté de regarnir l'équipe technique suite au départ de Reynald, à la retraite de Jean-Pierre et à l'arrêt de Laurent.

Mme VANHILLE signale que deux personnes ont été recrutées en CDD jusqu'en février en renfort temporaire car la municipalité souhaite attendre l'embauche du responsable des services techniques pour constituer l'équipe avec lui. Mme VANHILLE confirme que l'on ne peut pas rester autant démuni qu'aujourd'hui. Avec la fin des contrats aidés, il y aura pas mal de mouvements et pour être certain de ne pas faire d'impair, elle souhaite attendre afin de construire ensemble l'équipe future.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition du Maire, de modifier ainsi le tableau des emplois, d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Questions diverses

Eclairage public

Zuydcoote/Bray-Dunes

A la question de Mr DEFURNES, Mme le Maire confirme qu'il n'y a plus d'éclairage suite à du vol de câble. La Mairie de Bray-Dunes a été interrogée à ce sujet et confirme ne pas réparer cette partie. Mme VANHILLE espère que la véloroute soit rapidement réalisée et apporte un éclairage en conséquence qui permettra de circuler de manière douce et sous un éclairage.

Ecole de Zuydcoote

La seconde question de Mr DEFURNES porte sur l'article paru la veille du Conseil dans le Phare Dunkerquois : « une classe encore supprimée ? ». L'article laisse sous-entendre qu'il y a peu de chance que la classe soit maintenue. Monsieur DEFURNES souhaite des précisions. Les effectifs ont été annoncés lors de ce Conseil d'école, soit 132 élèves. Au regard de ce nombre d'élèves, il y a un risque de fermeture. C'est une interprétation mais sans aucun étayage officiel du DADSEN. La directrice a également précisé qu'il n'y avait plus de quota mais qu'il y avait un nombre de classes à fermer sur tout le rectorat et que les cas étaient étu-

diés en fonction de la moyenne d'élèves par classe mais aussi la grandeur de l'école. On peut espérer qu'il n'y aura pas de fermeture.

Mr DEFURNES souligne la publicité Foncifrance parue dans l'agenda distribué récemment : « Enfin 2018 l'année des terrains à Zuydcoote » Mr DEFURNES trouve cette ambition peut-être présomptueuse en terme de calendrier, car le processus de ZAC n'est pas terminé, il est toujours vivant. Ensuite, Monsieur DEFURNES a lu dans l'article du journal que 150 logements pourraient être construits sans préciser quelle était la part de locatif. La question ne dit pas si la nouvelle école est toujours dans le plan de financement du nouveau dispositif ? s'il y aura des commerces et des services? Mr DEFURNES estime qu'il serait quand même bien qu'on en sache un peu plus. Sans refaire l'historique, Mme VANHILLE rappelle que lors de la dernière campagne électorale, le programme proposé était divergeant de celui de Monsieur DEFURNES et que c'est d'ailleurs pour ça qu'ils ont été élus. La réflexion s'est toujours portée sur la notion de village. Depuis 9 ans, plusieurs entraves se sont succédées,

d'abord politiques, puis le risque de submersion, risque qui n'est levé que depuis juillet dernier par le portée à connaissance de nouvelles cartes. Les élus peuvent de nouveau espérer faire quelque chose et effectivement les services de la CUD ont été interpellés pour retravailler sur ce sujet. Il est bien trop tôt pour annoncer ce qui est possible de faire aux élus et d'autant plus à la population. Mme le Maire attend donc d'avoir des informations concrètes avant de les communiquer aux élus puis aux Zuydcootois. Dans les mois à venir, il pourra être fait une proposition de cet aménagement.

Carrelage de la salle Robert Merle

Mr DECOSTER fait un point sur le remplacement du carrelage de la salle Robert Merle. Le plus difficile a été de trouver un créneau dans le planning de la salle, car il faut à minima deux semaines. Du 7 au 25 mai 2018, la salle sera donc en travaux, et ne pourra pas être louée. Concernant la restauration scolaire, une dérogation a été sollicitée auprès des services vétérinaires afin de pouvoir faire le service à la salle Lamstaes, avec des repas adaptés. La liaison chaude facilite déjà ce changement de site.



Emplois saisonniers

Chaque été, des postes d'emploi saisonnier sont occupés par des jeunes Zuydcootois.

Certains font l'objet de recrutement par :

- **Le S.I.D.F.** (Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre) : Bases nautiques
- **L'Office de Tourisme des Dunes de Flandre** : Point infos plage
- **La commune de Zuydcoote** gère les emplois réservés à l'entretien : des sanitaires de la plage (en journée) et de la voirie et de la plage (matinée).

Pour postuler, il faut :

- 1 - Avoir entre 17 ans et 24 ans révolus** à la prise de poste **dans la commune et avoir 18 ans révolus** à la prise de poste **au S.I.D.F et à l'Office de Tourisme des Dunes de Flandre.**
- 2 - Le dossier de demande peut être téléchargé sur le site internet de la commune www.zuydcoote.fr ou retiré en mairie.**
- 3 - Le dossier complété et signé est à déposer en mairie pour le samedi 21 avril 2018 dernier délai, accompagné d'une lettre de motivation.**



DON DE VELOS-POUSSE

Challenge réussi pour « l'Association Visa pour une Nouvelle Vie ». Créée il y a une vingtaine d'années par M. MASSET François, cette association se démène pour concrétiser des projets de Jeunes et Adultes polyhandicapés du Dunkerquois. Elle participe à de nombreuses actions : sorties, séjours, dons de matériel. Pour 2017, l'ambition de l'association était de financer deux vélos-pousse à assistance électrique et grâce aux nombreux donateurs 3 vélos ont été remis : 1 au foyer « Les Salines » de St Pol-sur-mer et 2 à la Maison d'Accueil « le Trimaran » de Zuydcoote.

De vifs remerciements ont été faits aux fondations Crédit Mutuel et MMA, les entreprises Matmut, McommeMutuelle, Total Ets des Flandres, Rosler France et EuroMove, les associations philanthropiques : les 4Zarts, les Chevaliers du 20^{ème} siècle et les P'tis Louis, le Conseil Départemental ainsi que les nombreux particuliers de toute la France.

Félicitations également aux 6 bénévoles de l'association pour leur investissement !



BANDE DE CARNAVAL

organisée par l'association « Zuydcoote Animations », le samedi 27 janvier.





CARNAVAL DE L'ÉCOLE, le vendredi 23 février.



PRÉSENTATION DU PLUIHD par la Communauté Urbaine de Dunkerque, le jeudi

1^{er} février. Sept thèmes de concertation ont été évoqués :

1. Démographie, habitat - 2. Développement économique, industriel, portuaire et agricole
3. Paysages, patrimoine, culture - 4. Environnement - 5. Mobilité, accessibilité, déplacements
6. Santé, cadre de vie - 7. Foncier, urbanisme



RÉUNION PUBLIQUE POUR LES RIVERAINS DU LOTISSEMENT « LES JARDINS DE ZUYDCOOTE », le jeudi 8 février.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION « LA BOURRICHE ZUYDCOOTOISE », le dimanche 18 février.

Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

Date	Jours	Pleines mers						Basses Mers			
		Matin			Soir			Matin		Soir	
		heures	haut.	coef	heures	haut.	coef	heures	haut.	heures	haut.
1	J	00:01	5,80	90	12:19	6,10	97	06:55	0,45	19:20	0,55
2	V	00:43	6,00	102	13:03	6,20	106	07:42	0,25	20:04	0,45
3	S	01:22	6,15	109	13:44	6,25	110	08:25	0,15	20:45	0,45
4	D	02:02	6,15	109	14:25	6,20	108	09:07	0,15	21:24	0,50
5	L	02:41	6,15	104	15:05	6,05	100	09:46	0,25	22:02	0,60
6	M	03:19	6,00	94	15:43	5,85	88	10:24	0,45	22:38	0,80
7	M	03:58	5,85	81	16:21	5,60	74	11:00	0,70	23:15	1,00
8	J	04:37	5,60	66	17:02	5,30	58	11:37	1,00	23:55	1,25
9	V	05:24	5,25	51	17:53	4,90	44	----	--	12:21	1,35
10	S	06:24	4,85	38	19:04	4,55	33	00:45	1,55	13:19	1,65
11	D	07:47	4,55	30	20:31	4,45	30	01:53	1,80	14:35	1,85
12	L	09:13	4,60	33	21:49	4,60	37	03:19	1,85	16:02	1,80
13	M	10:22	4,85	43	22:48	4,95	49	04:44	1,65	17:14	1,50
14	M	11:15	5,20	55	23:34	5,25	62	05:43	1,30	18:03	1,25
15	J	11:56	5,50	68	----	---	--	06:25	1,00	18:40	1,00
16	V	00:11	5,50	74	12:31	5,70	79	07:00	0,80	19:13	0,80
17	S	00:42	5,70	84	13:01	5,85	88	07:34	0,60	19:48	0,70
18	D	01:11	5,85	92	13:30	5,95	94	08:09	0,50	20:23	0,60
19	L	01:40	5,95	96	14:01	6,00	98	08:45	0,40	20:59	0,55
20	M	02:11	6,00	98	14:32	6,00	97	09:21	0,40	21:34	0,55
21	M	02:43	6,00	95	15:07	5,90	92	09:56	0,45	22:10	0,65
22	J	03:20	5,95	88	15:46	5,75	84	10:32	0,55	22:48	0,75
23	V	04:02	5,80	78	16:35	5,55	72	11:12	0,75	23:32	0,95
24	S	04:59	5,55	66	17:41	5,25	59	----	--	12:02	1,05
25	D	07:11	5,25	53	19:58	4,95	49	00:30	1,20	14:11	1,30
26	L	08:35	5,05	47	21:32	4,90	48	02:51	1,40	15:42	1,40
27	M	10:13	5,15	52	22:57	5,15	58	04:20	1,35	17:08	1,30
28	M	11:26	5,50	66	23:57	5,45	73	05:42	1,05	18:21	1,00
29	J	----	---	--	12:20	5,80	81	06:48	0,70	19:17	0,75
30	V	00:45	5,75	88	13:05	6,00	94	07:39	0,45	20:02	0,60
31	S	01:25	5,95	98	13:44	6,10	102	08:23	0,30	20:43	0,55

Etat civil

Décès

8/02/18

Lakri BERRAHAL

épouse CHARLET (65 ans)

11/02/18

Pierre LANIEZ (72 ans)

Quêtes sur la voie publique : calendrier

- Opération « Nez pour Sourire » organisée par « Le Rire Médecin » avec Ampli-Mutuelle du jeudi 1er mars au dimanche 13 mai. **Collecte en mars : 10, 11, 17, 18, 24, 25. En avril : 7, 8, 14, 15, 21, 22, 28, 29. En mai : 5, 6, 12, 13.**
- Semaine nationale des personnes handicapées physique (SNPH) organisée par Collectif Action Handicap et Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte du lundi 12 mars au dimanche 18 mars : **Collecte les 17 et 18 mars.**
- Semaine nationale de lutte contre le cancer organisée par la Ligue nationale contre le cancer du lundi 19 mars au dimanche 25 mars : **Collecte les 24 et 25 mars.**

Le stationnement : réglementation

Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

A - Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1) Sur les trottoirs lorsqu'il s'agit d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un cyclomoteur ;

2) Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis, des véhicules titulaires du label " autopartage prévu par le décret n° 2012-280 du 28 février 2012 relatif au label " autopartage " ou des véhicules affectés à un service public l'autorité investie du pouvoir de police peut toutefois définir par arrêté les horaires pendant lesquels le stationnement est autorisé ;

3) Entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule, ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne ;

4) Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier ;

5) Sur les ponts, dans les passages souterrains, tunnels et sous les passages supérieurs, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ;

6) Sur les bandes d'arrêt d'urgence, sauf cas de nécessité absolue ;

7) Sur une voie publique spécialement désignée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police municipale.

B - Est également considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule :

- Devant les entrées carrossables des immeubles riverains ;

- En double file, sauf en ce qui concerne les cycles à deux roues, les cyclo-moteurs à deux roues et les motocyclettes sans side-car ;

- Devant les dispositifs destinés à la recharge en énergie des véhicules électriques ;

- Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de livraison l'autorité investie du pouvoir de police peut toutefois définir par arrêté les horaires pendant lesquels le stationnement est autorisé ;

- Dans les zones de rencontre, en dehors des emplacements aménagés à cet effet ;

- Dans les aires piétonnes, à l'exception des cycles sur les emplacements aménagés à cet effet ;

- Au-dessus des accès signalés à des installations souterraines.

Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L.325-1 à L.325-3.

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques, fibrociment (uniquement à Rosendaël pour ce dernier type de déchet). Les déchetteries sont ouvertes :

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 13h45-18h30. Dimanches et jours fériés : 8h30-12h15.

Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron Vendredi : bleue

Mercredi : Verte les 7 et 21

Rappel des solutions alternatives possibles pour traiter les déchets verts :

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).

- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine

- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous au 03 28 24 45 41 (12€ la prestation).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12€ ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

A 16 ans, Pensez au Recensement Militaire !

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire enregistrer en Mairie, munis du livret de famille et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser.

Accueils de loisirs

du lundi 23 avril au vendredi 4 mai 2018

Age : De 3 ans à 14 ans (enfants nés de 2004 à 2015 inclus)

Lieu : Ecole maternelle pour les 3-6 ans (Centre maternel)

Espace « Robert Merle » pour les 6-14 ans (Centre primaire)

Horaires : de 9 h à 17 h 30 (accueil possible à partir de 8 h 30) avec une interruption de 12 h à 13 h 30 pour le repas qui peut être pris à la cantine.

Modalités d'inscription :

Les tarifs sont déterminés en fonction de 5 tranches de quotient familial. Cette décision a été prise sur demande de la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque qui finance une partie des Accueils de Loisirs. L'inscription, à effectuer en Mairie, n'est possible que par semaine complète. Il en est de même si votre enfant mange à la cantine.

Permanences organisées en Mairie les :

- mercredi 28 mars de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- samedi 31 mars de 9 h à 12 h

Devront être présentés :

- **L'attestation de quotient familial** (délivrée par la CAF ou imprimée via le site : www.caf.fr ou à défaut, l'avis d'imposition 2017 revenus 2016) et la notification de vos prestations familiales,
- **l'attestation de sécurité sociale ;**
- **le carnet de santé ;**
- **la carte d'identité de l'enfant.**

Attention : si l'enfant ne dispose pas, à ce jour, de la carte d'identité, prévoir de la faire établir dès à présent. Elle sera obligatoire pour toute éventuelle sortie à l'étranger.

Les inscriptions pourront être prises en compte dès que les dossiers administratifs et sanitaires seront complets et que le paiement sera effectué.



EMPLOIS D'ANIMATEUR, ANIMATRICE

Les candidatures pour les Accueils de Loisirs des vacances d'avril 2018 sont à adresser en Mairie, à l'intention de Mme le Maire.

La date limite est fixée au samedi 31 mars 2018, dernier délai.

Quotient-Familial	1 ENFANT		2 ENFANTS		3 ENFANTS		4 ENFANTS ET +	
	Semaine 5 jours	4 jours 30/04 au 4/05	Semaine 5 jours	4 jours 30/04 au 4/05	Semaine 5 jours	4 jours 30/04 au 4/05	Semaine 5 jours	4 jours 30/04 au 4/05
< 300	7.65 €	6.10 €	14.55 €	11.65 €	20.90 €	16.75 €	27.05 €	21.60 €
301 à 500	10.45 €	8.35 €	20.15 €	16.10 €	28.80 €	23.05 €	37.50 €	30.00 €
501 à 700	14.30 €	11.40 €	27.55 €	22.05 €	40.30 €	32.25 €	52.55 €	42.00 €
701 à 1000	19.90 €	15.90 €	37.00 €	29.60 €	54.30 €	43.45 €	70.90 €	56.70 €
> 1000	23.70 €	18.95 €	43.10 €	34.50 €	61.70 €	49.35 €	80.35 €	64.25 €

Enfant extérieur à la commune : 7.60 € / jour - Cantine (Enfant extérieur) : 5.30 € / repas - Cantine (Enfant Zuydcootois) 1 enfant : 3.70 € par repas – 2 enfants : 3.10 € par repas par enfant – 3 enfants : 2.45 € par repas par enfant
 Forfait journée exceptionnelle : 13.00 € / jour par enfant
 Forfait sortie DK Bus : 2.00 € / jour par enfant - Forfait sortie bus : 5.00 € / jour par enfant

La sécurité au quotidien

Madame Florence VANHILLE, Maire et les membres du Conseil Municipal vous invitent à participer à une présentation de la « sécurité au quotidien »

le vendredi 23 mars 2018 à 18h30 - Espace Robert Merle

Les services des militaires désignés pour Zuydcoote sont les gendarmes Vincent HECKMANN, Sophie LE VEZO et Jérôme DUMONT.

Ce contact privilégié avec « nos » gendarmes permet un meilleur échange entre nos services.

Sécuriser et protéger la commune, telle est la préoccupation des élus. Nos gendarmes seront présents pour nous exposer le dispositif de « la sécurité au quotidien » et des « voisins vigilants »

Des propositions seront faites comme l'installation de caméras de vidéo-protection pour conserver notre tranquillité à Zuydcoote.



Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



LA VENGEANCE DU PARDON – ÉRIC-EMMANUEL SCHMITT

Editions Albin Michel

Quatre histoires où l'auteur explore les sentiments les plus violents et les plus secrets qui gouvernent nos existences.



POINT CARDINAL – LÉONOR DE RÉCONDO

Editions Sabine Wespieser

Laurent marié, deux enfants se sent enfermés dans son corps d'homme, mais ne veut pas briser son couple. Plusieurs fois par semaine il devient Mathilda et fréquente une boîte de transexuels...



LA DISPARITION DE JOSEF MENGELE – OLIVIER GUEZ

Editions Grasset

1949, caché derrière divers pseudonymes, l'ancien médecin tortionnaire à Auschwitz croit pouvoir s'inventer une nouvelle vie à Buenos Aires...



SUMMER – MONICA SABOLO

Editions J-C Lattès

Un frère enquête sur la disparition de sa sœur de 19 ans et démêle les secrets de famille.....

Ouverture les mardis 13 et 27 mars 16 h à 18 h 30

Arrêté municipal pour manifestation

• N° M6/2018 : Brocante de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Zuydcoote, le dimanche 18 mars de 6h à 17h

Mesures : Le stationnement sera interdit aux abords de l'espace Robert Merle de 6h à 17h. Les véhicules pourront stationner sur le parking bus.

Arrêté municipal pour travaux

• N° M7/2018 : Travaux de branchement électrique en traversée de chaussée rue du Général de Gaulle du 1^{er} mars au 20 mars

Mesures : Le stationnement sera interdit à proximité du chantier de 8h à 17h au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds. Interdiction de dépassement. Vitesse limitée à 30 km/h. La circulation se fera dans les deux sens.

Vacances Scolaires 2018

Vacances de Printemps :

Du 20/04 après la classe

au 07/05/2018 au matin

Vacances d'Été : Du 06/07

après la classe au 03/09/2018 au matin





L'Hurricane de Zuydcoote

1940



Photo Down to Earth Hurricane de Zuydcoote 1940

Récit d'un pilote de la R.A.F. qui fut abattu avec son "Hurricane" au dessus de Zuydcoote

Le squadron-leader Mac Glashan a 19 ans. En mai 1940, il est pilote dans la Royal Air Force.

Voici le récit de son crash : "Nous volions en formation de douze et assurions une protection de la plage où se trouvaient des milliers de soldats britanniques et français. Je volais à 18.000 pieds (6.000 mètres). Mon "Hurricane" compte 8 heures de vol, il peut atteindre 300 kms/h. Il a l'avantage d'avoir une plaque de blindage derrière le siège du pilote et autour du réservoir à essence, ce que ses prédécesseurs n'avaient pas. Nous étions quatre avions et notre mission était la recherche des bombardiers allemands. Notre base se situe à Hawkinge très près des falaises blanches de Douvres ; ce 31 mai nous décollons à 4 avions. A l'exception d'un panache de fumée sur Dunkerque, le ciel est sans nuages avec une très bonne visibilité.

Au dessus de Dunkerque, nous sommes pris en chasse par des M.E. 109 allemands. J'occupais alors la position "Ars end Charly" dans la formation (avion de queue dans l'escadrille), je volais en arrière, comme couverture protectrice des trois autres. Dans cette mêlée, je me concentrais sur mon attaque et j'avais totalement négligé de regarder derrière moi. La première indication que j'ai eue, c'est la plaque d'armure derrière ma tête qui a commencé

à sonner comme un réveil. Une rafale a atteint le moteur et a percé le réservoir d'huile. J'ai été aveuglé par des projections. Je suis tombé en piqué. L'attaque a été très rapide, j'ai repris le contrôle rapidement en allant de l'avant, virant à droite plongeant vers le bas, voyant le monde défiler devant moi. A 4.000m, j'ai réussi à redresser l'appareil après avoir connu le voile noir que ressentent



Hurricane de Zuydcoote 1940

bien des pilotes. Ma cabine était devenue une scène de chaos absolu ; il fallait que je sorte de là à cause de la menace de d'incendie ; j'ai coupé le moteur et coupé le carburant, j'ai ouvert le capot de verre. Par trois fois j'ai essayé et par trois fois le capot s'est refermé. Dans ma hâte de sortir, j'échouais. Il fallait que je me pose. Je me suis trouvé un chemin entre la mer et les camions abandonnés et autres équipements qui recouvraient la plage. C'était une scène surréaliste. Avec le clapot de l'eau de mi-marée, j'ai choisi un endroit parallèle au rivage pour faire atterrir mon "Hurricane". Les tessons de

verre et de métal dispersés dans la cabine avaient coupé mes gants, c'est avec le bout des doigts que j'ai trouvé le commutateur de tir d'arme pour le neutraliser avant l'atterrissage. Dans la manœuvre j'ai heurté le bouton de tir et une rafale de mitrailleuse s'échappa vers le bas de la plage. Lentement j'ai atterri sur le sable entre deux des innombrables véhicules abandonnés. Glissant pour s'arrêter, le radiateur au dessous de l'avion a creusé le sable soulevant l'Hurricane avec le nez de l'avion piqué au sol, le nez de l'appareil en direction de Dunkerque."

Ce moment de frayeur passé, Mac Glashan en connut un autre. Il eut à peine le temps de descendre de son appareil qu'il fut accueilli par une salve. "Je me suis réfugié aussitôt sous un camion qui se trouvait à proximité. C'est un tirailleur sénégalais (le premier soldat français que je voyais) qui m'a sorti de là croyant que j'étais un Allemand ! "J'ai failli être

percé comme une écumoire avant d'être sauvé par des Tommies venus à ma rescousse" précisa le squadron-leader. A pied, il gagna la jetée Est et embarqua sur un bateau roues à aubes et retrouva son escadrille, le 245e squadron basé à Hawkinge.

Le 2 juin, il survola à nouveau la plage et aperçut l'épave de son Hurricane.

Le pilote poursuivit la guerre en pilotant tout d'abord un "Défiant" puis un bombardier "Mosquito" à bord duquel il participa aux opérations du débarquement en juin 1944. Il quitta la R.A.F. en 1958 avant de s'établir en Australie.